



Receveur Alterna Daily'O 120 x 80 cm ardoise blanc



Code produit : 6875494
Code EAN : 03306940743760

Descriptif

Receveur extraplat en résine de polyuréthane et quartz, finition laque polyuréthérane.
Finition texturée.
Grille en résine dans la même finition que le receveur.
Epaisseur 3 cm.
Antidérapant PN24.

A poser impérativement avec de la colle polyuréthane.
Peut être posé sur pieds.
Bonde vendue séparément.
Grille inox ou couleurs disponibles, à commander séparément.

Caractéristiques

Longueur	1200 mm
Largeur	800 mm
Poids net	35 kg
Matière	Résine Polyuréthane
Teinte	Blanc
Type de produit	Receveur de douche
Gamme	DAILY'O
Durée de la garantie	3 ans
Aspect	Ardoise
Type de pose/fixation	à poser-encastrer

Caractéristiques

Disponible en produit sur mesure	Non
Indice de glissance pied nu (PN)	PN24=C
Antidérapant	Oui
Forme	Rectangulaire
Dimension Lxl	120x80
Diamètre de la bonde en mm	90
Position de la bonde	Centré petit côté
Ressaut du receveur de douche en cm	3
Norme zéro ressaut	Oui
Accessibilité	Oui
Code douane SH8	69101000

Avantages

Produit structuré antidérapant PN24.
Recoupable.

Conseils d'utilisation

Raccorder le receveur de douche avec le système de drainage

Info technique

Receveur en résine de polyuréthane et quartz, en finition laque polyuréthane blanc
Produit structuré antidérapant PN24. Recoupable
Grille en acier inoxydable
Epaisseur 3 cm
Couleur pleine masse
Bonde vendue séparément

N° de la DoP chez le fabricant	AL 088 V2
Normes DoP	EN 14527 : 2006 + A1 : 2010
URL DOP	https://www.portailbatiment.fr/asset.php?f=13/93/AST15581393.pdf

Existe aussi en 5 modèle(s)

Référence	Teinte	Aspect
6875502	Anthracite	Ardoise
6875518	Anthracite	Béton
4231421	Beige	Ardoise
4231436	Beige	Béton
6875510	Blanc	Béton

La déclaration de performance (DOP)

est un document établi par le fabricant, qui y décrit les performances de son produit ainsi que son usage prévu.

Pour tout complément : <http://www.rpcnat.fr>

Pour tous les produits concernés par le marquage CE, autres que les produits de construction soumis à DoP, le fabricant doit rédiger une déclaration UE de conformité (DoC).

Il y atteste que son produit est conforme aux exigences essentielles réglementaires, définies par l'Union Européenne en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.

Elle est disponible en téléchargeant le fichier PDF ou en scannant le code QR ci-contre avec votre téléphone portable ou avec votre tablette.

